

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
<b>Communauté de communes du Clermontais</b>		
Date de la convocation	21 septembre 2020	<b>Séance du : 29 septembre 2020</b>
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 septembre, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL
	<b>Votes : 43</b>	
Présents : 36	Pour : 43	
Absents : 2	Contre :	
Représentés : 7	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. M. Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel Sabatier (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan),

Absents : M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan)

**Objet : Régie pour la gestion du service public industriel et commercial d'alimentation en eau potable du Clermontais – Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie.**

Monsieur RODRIGUEZ informe les membres du Conseil communautaire que suite à la désignation des nouveaux représentants des communes membres au Conseil, il convient de procéder à la désignation des membres du Conseil d'exploitation de la gestion du service public industriel et commercial d'alimentation en eau potable du Clermontais.

Il précise que par délibération en date du 7 novembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé les statuts de la régie pour la gestion du service public industriel et commercial d'alimentation en eau potable du Clermontais.

Conformément à ces statuts, la régie est administrée par un Conseil d'exploitation qui élit en son sein un président et un vice-président.

Le Conseil d'exploitation est composé de 21 membres titulaires et 21 membres suppléants issus des organes délibérants des communes membres.

Ils sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du Président.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur RODRIGUEZ, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**AUTORISE** l'appel à candidatures, afin de procéder aux désignations correspondantes lors du prochain Conseil communautaire,

**AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.